Vol. XXXVII — Saint-Boniface, Manitoba, 23 Septembre 1908. — No. 46

ABONNEMENT

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Etranger (compris le port) ..... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 82, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés.

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous
JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York St. E. Toronto, Ont.

La telephonie sans fil

UNE VICTOIRE DE LA SCIENCE FRANÇAISE

Tous les jours on enregistre de nouvelles améliorations apportées à la téléphonie sans fil... Le poste du Champ de Mars qui va être amenagé en sous-sol, avec tous les perfectionnements possibles, permettra de se rendre compte des grands progrès accomplis.

La transmission de la voix, ou de la téléphonie sans fil, avait tenté depuis longtemps les savants de tous les pays mais jusqu'ici cette question avait semblé insoluble, bien que d'importantes recherches eussent été effectuées par les américains.

Or, on vient de signaler le brillant résultat d'expériences, tenues secrètes jusqu'à ce jour, de trois officiers de notre marine française —les lieutenants de vaisseau Victor Colin et Jeance et de l'ingénieur de marine Mercier, qui ont pu enfin établir des appareils perfectionnés grâce auxquels on a pu distinctement entendre à Dieppe la voix et le chant émis à Paris.

La science française vient de remporter une nouvelle victoire. Et quelle victoire?...

Les contemplateurs du génie de notre race vont-ils encore répandre leurs larmes hypocrites sur ce qui leur plait d'appeler la décadence de la France? Un pays qui, en moins de dix ans, a doté [illegible] la télégraphie sans fil, le radium, la direction des ballons et la solution du problème du "plus lourd que l'air" est encore, est toujours le premier de tous.

Ce sont trois officiers de la marine française qui viennent de trouver la solution pratique du problème de la téléphonie sans fil. MM les lieutenants de vaisseau Colin et Jeance, M. l'ingénieur Mercier, du corps du génie maritime, dont les recherches et les travaux ont réalisé ce magnifique objectif, seront justement célèbres demain.

Lorsqu'on réfléchit un instant aux extraordinaires difficultés qu'ont dû rencontrer les trois savants français dans leurs tentatives, l'on s'étonne véritablement qu'ils aient eu le courage de les affronter. Il s'agit ici, qu'on ne l'oublie pas, de transmettre électriquement la voix humaine à travers l'espace, ou si on le préfère, de charger les ondes électriques des modulations de la parole, ce qui semble à bon droit fabuleux.

Il y a peu de temps, des essais de téléphonie sans fil ont eu lieu de la tour Eiffel à Villejuif. On se souvient, sans doute, que le système employé par les ingénieurs, deux Americains, avait permis d'entendre une marche militaire jouée à dix kilomètres de distance.

D'autre part, deux ingénieurs anglais sont arrivés, dit-on, tout récemment, à transmettre, dans les mêmes conditions, la voix humaine à une quarantaine de kilomètres, mais comme personne n'a assisté à leurs démonstrations, il est peut être permis de ne tenir qu'un compte relatif de ce récit. D'ailleurs, quand bien même il serait exact, il n'aurait qu'une ressemblance bien lointaine avec les résultats étourdissants de MM. Colin, Jeance et Mercier, qui, eux, ont pu communiquer à "trois cents kilomètres" de distance!...

* * *

L'on sait que la lumière, la chaleur, l'électricité, ne sont en somme les diverses manifestations d'un fluide impondérable qui a nom "l'éther."

Ce sont les vibrations de cet éther qui constituent ce que nous appelons "chaleur", ou "lumière." En ce qui regarde la lumière, par exemple, c'est par la durée des vibrations transmises que se distinguent les uns des autres les rayons diversement colorés. Le nombre des vibrations lumineuses par seconde est véritablement formidable; il est de (708,000,000,000) sept cent huit trillions pour le violet et seulement (483,000.000,000), quatre cent quatre-vingt-trois trillions pour le rouge.

Ce qui est plus extraordinaire, c'estque toutes ces vibrations conservent leur autonomie! ... Comment expliquer que les vibrations lumineuses ne soient pas troublées ou déformées par les vibrations calorifiques, électriques et autres?...Il y a là un inconnu que nous ne pénétrerons peut-être jamais mais ce n'est pas une raison, parce que l'essence, la cause d'un phénomène nous échappe pour que nous renoncions à poursuivre notre marche en avant

Un philosophe allemand, l'illustre Dubois-Raymond, qui fut noblement impartial quand il parla de la culture française, a admirablement, dans les lignes qui vont suivre, synthétisé le véritable savant:

"Le mystère éternel qui se dresse devant lui, a-t-il dit, ne lui fait pas perdre courage. Il ne se précipite pas en désespéré, comme Empédocle, dans le gouf- dans le gouffre moral aux séductions duquel aucune chaîne indigne ne l'empêche pourtant de céder. Il ne va pas mépriser l'intelligence et la science, parce qu'il lui est refusé d'atteindre juqu'à la cause première des choses. Pour lui, le souverain bien n'est pas la possession, mais la poursuite de la vérité.

"C'est pour cela qu'il trouve ses consolations et sa joie dans le travail, qui augmente le trésor des connaissances humaines, qui par des effets salutaires relève les forces et les facultés de notre espèce, qui étend notre domination sur la nature, qui ennoblit notre existence en enrichissant notre esprit et en multipliant nos jouissances."

* * *

Dans un but patriotique, les éminents inventeurs de la téléphonie sans fil, MM. les lieutenants de vaisseau Colin et Jeance et M. M. l'ingénieur Mercier, du corps du génie maritime, gardent le secret de leurs admirables appareils, car il s'agit ici d'une nouvelle contribution à la défense nationale de la France.

(Echange.)

Timbres Franco-Allemands

Paris, 12.—Le gouvernement impérial allemand a décidé de mettre en circulation dans les bureaux de poste allemands établis en Orient, une série de timbres à l'estampille allemande, mais tout la valeur est calculée d'après le système monétaire français. Les timbres ne diffèrent des timbres allemands actuellement en cours dans l'empire qu'en ce qu'ils portent en diagonale l'inscription de leur valeur en monnaie française. L'Allemagne a créé des timbres de 5, 10, 25, centimes, correspondant aux anciens timbres allemands de 5, 10 et 20, pfennigs et des timbres de 50 centimes, et 1 franc correspondant à ceux de 40 et 80 pfennings. Il existe en outre des enveloppes et des bandes affranchies pour une valeur de 5 centimes. Le gouvernement allemand n'a fait dans ces modifications que suivre l'exemple des autres nations dont les valeurs postales sont calculées d'après l'étalon monétaire français.

Le Manitoba.
Mercredi, 23 Septembre 1908

Le role joue par "La Presse"

La *Presse* joue dans notre pays un rôle tout-à-fait déplorable.

Une feuille comme la *Presse*, qui se vante d'être le plus grand journal du Canada, devrait viser à renseigner exactement le public, à l'instruire consciencieusement sur toutes choses. Or, elle fait tout l'opposé. Elle se drape religieusement du manteau de la piété pour mieux tromper ses lecteurs et exploiter leur bonne foi.

C'est une attitude qui ne lui fait pas honneur maintenant, et qui l'accusera plus tard, aussi bien qu'aujourd'hui.

Ainsi, elle se fait un argument de l'attitude calme de Monseigneur Bourne au cours du Congrès Eucharistique de Londres pour tirer sur une partie de ses compatriotes, sur ceux qui se sont montrés fermes dans la revendication de nos droits scolaires. C'est, de la part de la feuille montréalaise, un acte bien peu généreux et bien peu loyal.

La *Presse* est habile ; elle ne dit pas un mot de nos difficultés; mais de tout son article suintent la leçon qu'elle veut faire entendre à ses compatriotes et l'excuse de la conduite de nos adversaires. C'est la tolérance, la sage réserve de Mgr Bourne qu'elle fait ressortir à l'encontre des protestations catholiques de ce pays contre les empiètements des gouvernements sur nos droits scolaires.

Et voilà! Le tour est joué Une foule de gens vont en croire la prose de la *Presse*. De l'exemple de Mgr Bourne, ils vont se faire un argument contre ceux qui refusent de croire à la soi-disant sagesse du soi-disant grand homme qu'on appelle le grrrand monsieur Laurier, dans la question scolaire. La *Presse* n'a [illegible] attitude est bien changée. Aurait-elle donc intérêt à faire triompher l'erreur et à assurer notre déchéance ?

Il n'aurait pourtant pas fallu à la *Presse* un grand effort de réflexion pour se rendre compte de la différence qu'il y a entre les deux cas.

Dans l'incident de Londres, c'eût été sans doute une grande satisfaction pour les catholiques que de pouvoir se livrer à la belle manifestation de foi que l'on avait en vue. Mais une procession, si glorieuse et si splendide qu'on puisse l'imaginer, n'est, en somme, qu'un incident d'un caractère passager, qu'un solennel déploiement de vie, qui peut avoir son importance, mais enfin l'on ne viole, en la supprimant, aucun dogme, aucune règle essentielle à la vie chrétienne.

Dans notre cas, c'était bien différent. De tout temps et dans tous les pays, l'Eglise a enseigné que l'organisation catholique des écoles étaient une doctrine, l'un des rouages essentiels à la vie chrétienne dans la société. Ici, nous avions des droits acquis, par possession, par l'usage, par la loi, par la constitution, et ces droits acquis constituaient un système scolaire d'un caractère permanent et conforme à la conscience d'une section de la population. Nous enlever ces droits, c'était plus que faire violence à de nobles sentiments ; c'était faire violence à nos consciences et au droit naturel ; c'était supprimer, non pour un jour, non pour un temps plus ou moins long, un élément essentiel à notre vie religieuse et national ; c'était commettre un crime.

Voilà pourquoi, dans le cas des incidents de Londres, il était permis à Mgr Bourne de renoncer à ses privilèges ; et pourquoi, dans notre cas, ce n'était pas permis.

Dans un cas, c'était l'exercice pur et simple de la liberté ; dans l'autre cas, ce fut et c'est encore une lacheté de sacrifier les droits sacrés des catholiques de l'Ouest.

La *Presse* peut en prendre son parti; c'est le jugement que nous venons d'énoncer qui sera celui des générations successives de notre peuple à l'égard de ceux qui ont pris et qui prennent encore fait et cause pour les contempteurs du droit et de la justice.

Dissolution du Parlement

Ainsi, nous nous choisirons de nouveaux députés le 26 octobre prochain !

Déjà les bons trois quarts des candidats aux honneurs parlementaires sont sur les rangs. La bataille s'engage. L'opposition a relevé le gant avec énergie, et partout, —le fait est digne de remarque— elle met de l'avant des hommes d'une valeur exceptionnelle.

Le cabinet a précipité la date de l'appel au peuple par crainte que les récentes révélations du pillage pratiqué à même le domaine public ne fussent trop désastreuses pour le parti libéral.

Sir Wilfrid Laurier a ouvert la campagne, à Sorel, par un discours assez terne. Sa vigueur d'autrefois a disparu ; visiblement le vieux chef est las de la guerre —de la vraie guerre— et son cœur tend vers le repos.

Parler de lui-même et s'abandonner à de complaisantes réminiscences, telle a été la vaniteuse préoccupation de cet aimable vieillard à Sorel. On avait tout exprès embelli l'estrade avec des inscriptions dithyrambiques et des drapeaux ; les dames y jouaient gracieusement de leurs éventails ; jusqu'à la brise du Richelieu qui fit frissonner le feuillage et vint doucement caresser du premier-ministre les cheveux "qui n'ont plus la couleur du printemps."

Mais cette coquetterie d'astre couchant ne saurait remplacer le discours qu'on était en droit d'attendre de la part du chef de l'Etat. Le peuple réclamait quelque chose de substantiel, et [illegible] pour proclamer la politique du gouvernement ; pour énoncer le programme ministériel ; pour expliquer pourquoi notre dette nationale grossit toujours ; pour justifier les *boodlages* du Transcontinental ; pour établir la légitimité des dépenses énormes qu'on fait sur notre marine sans vaisseaux et sur notre armée sans soldats ; dans l'Ouest, surtout, nous voulons qu'on nous dise pourquoi et comment Clifford Sifton et Theodore Burrows ont pu monopoliser des milliers d'âcres de terrain sans prevoquer même l'ombre d'une remontrance officielle.

Nous ne tenons pas tout le parti libéral responsable de l'état délabré des affaires à Ottawa. Bon nombre de libéraux ont désapprouvé, ont énergiquement condamnés le solennel tripotage auquel nous assistons tous impuissants.

MM. Courtney, Fyshe et Bazin, entre autres, trois libéraux chargés de s'enquérir de la conduite des employés publics, ont lancé le *caveant consules*

Leur cri d'avertissement a produit une longue clameur dans le peuple. Aussi la campagne actuelle n'est pas précisément une lutte de parti. C'est plutôt, d'un côté, le peuple qui veut reprendre son contrôle de la chose publique, et de l'autre, une troupe de chevaliers d'industrie dont le souci dominant a été de se faire des millions à même les terres à blé, les forêts, les mines et les chutes d'eau du pays.

La corruption a tellement pénétré la vie publique au Canada depuis douze ans —depuis l'entrée de Sifton dans le cabinet fédéral— que le triage des votes se fera cette fois-ci à peu près exclusivement sur une question d'assainissement politique. Dans un camp il y aura la cohorte des brocanteurs, augmentée de cette partie honnête du parti libéral que seule une loyauté mal placée retiendra sous les drapeaux ministériels ; dans l'autre camp se rangera en phalanges déterminées la masse du peuple canadien : conservateurs, libéraux éclairés, hommes de toutes langues et de toutes confessions religieuses qui veulent la suppression de ce régime pourri où les concussionnaires, passant par dessus toutes les hiérarchies, ont escamoté le contrôle entier de la machine administrative.

La rapacité, la gloutonnerie des appétits d'argent sont en train d'étouffer le patriotisme canadien. Le cabinet fédéral, averti depuis longtemps, aurait pu sévir contre les malfaiteurs ; pour des raisons de lui seul connues, il a jugé à propos d'accepter plutôt la responsabilité de scandales révoltants. A moins que le gouvernement actuel ne morde la poussière, le pays va se faire saigner de nouveaux millions.

Dans Provencher

Les élections générales vont enfin permettre à l'honorable monsieur LaRivière de reprendre le comté de Provencher qu'on lui avait ignominieusement escamoté en 1904. Nos lecteurs se rappellent la prouesse de *la thin red line* ! Cette canaillerie désormais historique défranchisa du coup, dans Saint-Boniface même, une quarantaine d'électeurs; et le candidat libéral fut déclaré élu par dix voix de majorité!

L'injustice, la rapine, étaient manifestes. Jamais la corruption électorale n'avait atteint ce degré de dévergondage.

Eh bien ! cette fois-ci c'est une restitution que nous venons demander pour M. LaRivière aux électeurs du comté de Provencher.

Nous avons confiance que la fraude commise il y a quatre ans sera réparée et que monsieur LaRivière ira de nouveau nous représenter aux Communes.

Nous n'avons guère besoin de faire l'éloge de M. LaRivière. Son nom a été mêlé à notre politique provinciale et fédérale depuis près de trente ans. Pen- [illegible] il était le mandataire.

La vie de député et de ministre était dure dans les premières années, dans les quatre-vingt. M. LaRivière n'eut pas un moment le désir de se soustraire aux responsabilités qui lui incombaient. Tous se rappellent les services multiples que M. LaRivière rendit à ses compatriotes dans ces pénibles débuts.

Etant ministre, M. LaRivière contribua pour une large part à la codification de nos lois.

Plus tard, en 1890, lorsque survint la brûlante question scolaire, M. LaRivière, devenu député de Provencher, se jeta sans hésitation dans la lutte nationale.

Nous aurons l'occasion, au cours de la lutte, d'étudier plus attentivement cette carrière; pour aujourd'hui, nous n'appuyons que sur ce point-ci : il est urgent de restituer à M. LaRivière le comté qui lui a été chipé par une clique.

Nous demandons à nos amis de se mettre sans retard au travail afin d'assurer la victoire.

Le résultat heureux des dernières élections provinciales dans nos comtés français a été le fruit d'une organisation attentive. En temps de lutte, il faut être partout à la fois et surveiller avec soin toute la ligne de la bataille. Soyons inlassables dans l'action, méthodiques dans l'effort, froidement déterminés à renvoyer chez lui, par tous les moyens honnêtes, l'inconnu qu'on appelle le docteur Molloy et qui n'a pas un seul titre qui le puisse recommander à nos suffrages contre l'hon. M. LaRivière.



Le Programme Conservateur

EXPOSÉ PAR R. L. BORDEN, DÉPUTÉ, CHEF DE L'OPPOSITION, À HALIFAX, LE 20 AOUT 1907.

FINANCES

1o Appropriations honnêtes et dépenses des fonds publics dans l'intérêt public.

NOMINATIONS AU MÉRITE

2o Nomination des fonctionnaires publics suivant les capacités individuelles et non pas seulement suivant les services rendus au parti.

ÉLECTIONS HONNETES

3o Lois plus effectives pour punir la corruption et la fraude électorales; pour assurer une publicité complète des dépenses de chaque organisation politique; pour empêcher l'accumulation de fonds électoraux destinés à servir des fins de corruption, et pour empêcher les compagnies, les entrepreneurs et les lanceurs d'affaires de souscrire aux Caisses Electorales; pour assurer des procès expéditifs dans toutes les causes d'élections et pour prévenir les compromis et les arrangements à l'amiable ; pour assurer une enquête complète, dans tous les cas de corruption et, si la chose est nécessaire, pour nommer un fonctionnaire indépendant chargé de prendre des procédures au nom de l'intérêt public, afin d'assurer l'exécution des lois ainsi amendées.

RÉFORME ADMINISTRATIVE

4o Réforme complète des lois relative à l'administration. De telle sorte que les nominations futu- [illegible] indépendante agissant d'après le rapport des examinateurs après concours.

RÉFORME DU SÉNAT

5o Réforme du Sénat, quant au choix des membres de cette Chambre, de façon à en faire un corps tout à la fois plus utile et plus représentatif.

IMMIGRATION

6o Sélection plus judicieuse des sources de l'immigration ; inspection plus rigoureuse, et abolition du système des primes sauf en certaines circonstances très particulières et pour obtenir une catégorie d'immigrants spécialement désirables.

TERRES PUBLIQUES

7o Administration et développement du domaine public pour l'avantage du public.

CHEMIN DE FER D'ETAT

8o. Administration et exploitation de nos chemins de fer d'Etat par une Commission indépendante, à l'abri de l'influence des partis.

PORTS NATIONAUX, TRANSPORTS, ENTREPOTS

9o Développement et amélioration de nos voies de transport par eau, équipement de nos ports et diminution parrallèle des prix du fret entre l'endroit de production et l'endroit de distribution, soit au pays soit à l'étranger—et établissement d'un système d'entrepôts frigorifiques.

UNE COMMISSION DES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

10o Réorganisation de la Commission des Services d'utilité publique, avec des pouvoirs plus étendus et une juridiction plus large, de manière à embrasser toutes les compagnies possédant ou exploitant des services d'utilité publique jouissant de franchises d'un caractère national.

TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

11o Etablissement, après enquête, d'un réseau télégraphique et téléphonique national, à la réserve des droits du capital placé dans les entreprises déjà existantes.

LES POSTES

12o Amélioration du service des postes, particulièrement dans les régions nouvelles, et création, après enquête, d'un système de livraison rurale gratuit.

TARIF

13o Politique fiscale capable d'encourager la production au Canada de tous les objets qui peuvent être avantageusement produits ou manufacturés en notre pays, tout en ayant égard également aux intérêts du consommateur et aux intérêts de la classe ouvrière.

PRÉFÉRENCE IMPÉRIALE

14o Négociations, lois et autres moyens constitutionnels de créer un système de préférence commerciale à travers l'Empire.

JUSTICE AUX NOUVELLES PROVINCES

15o. Remise des terres publiques aux provinces de l'Alberta [illegible] tes conditions.

DROITS PROVINCIAUX

16o, Maintien intégral de tous les pouvoirs autonomes conférés aux diverses provinces canadiennes de la Confédération.

District Electoral de Provencher

ASSEMBLEES CONVOQUEES PAR L'HON. M LARIVIERE, ET AUXQUELLES M. MOLLOY A ETE INVITE.

Ridgeville, jeudi, 24 septembre, le soir ;

Dominion City, vendredi, 25 septembre, le soir ;

Otterburn, samedi, 26 septembre, le soir ;

Saint-Pierre Jolys, dimanche, 27 septembre, après la grand'messe ;

Saint-Malo, dimanche, 27 septembre, le soir ;

Sainte-Elizabeth, lundi, 28 septembre, le soir ;

Morris, mardi, 29 septembre, le soir ;

Union Point, mercredi, 30 septembre, le soir ;

Lowe Farm, jeudi, 1er octobre, le soir ;

Sperling, vendredi, 2 octobre, le soir ;

Saint-Vital-Ouest, samedi, 3 octobre, le soir ;

Sprague, lundi, 5 octobre, le midi ;

Vassar, lundi, 5 octobre, le soir ;

Woodridge, mardi, 6 octobre, le soir ;

La Broquerie, mercredi, 7 octobre le soir ;

Giroux, jeudi, 8 octobre, le soir ;

Steinbach, vendredi, 9 octobre le soir ;

Rosewood, samedi, 10 octobre, le soir ;

Sainte-Anne des Chênes, dimanche, 11 octobre, après la grand'messe ;



Thibeaultville, dimanche, 11 octobre, le soir ;

Lorette, lundi, 12 octobre, le soir ;

Grande Pointe, mardi, 13 octobre, 1 heure p.m ;

Ile des Chênes, mardi, 13 octobre, le soir ;

Saint-Adolphe, mercredi, 14 octobre, le soir ;

Sainte-Agathe, jeudi, 15 octobre, le soir ;

[illegible], vendredi, 16 octobre, le soir ;

Saint-Vital Est, samedi, 17 octobre, le soir ;

Saint-Norbert, dimanche, 18 octobre, après la grand'messe ;

Emerson, lundi, 19 octobre, le soir ;

Norwood, mardi, 20 octobre, le soir ;

Saint-Boniface, mercredi, 21 octobre, le soir.

Notes Politiques

Appel nominal, le 19 octobre ; votation le 26.

• • •

Votez contre Sifton et le pillage du domaine national.

• • •

Les assemblées de M. LaRivière ont le plus franc succès. Elles sont des indices certains de victoire.

• • •

M. Sifton a été choisi comme candidat libéral dans Brandon ; M. Daly, ancien ministre conservateur, sera son adversaire.

L'Honnetete dans les Elections

Je veux que la campagne se fasse d'une façon honnête ; je ne veux qu'aucunes manœuvres corruptrices soient employées. Je ne crains pas la défaite quand la campagne a été faite honnêtement, mais je préfère une défaite accablante à une victoire gagnée par des moyens malhonnêtes. Je maintiens la doctrine que j'ai prêchée il y a un an : combattre le voleur de bulletin et le corrupteur. Combattre également quiconque au sein même de notre propre parti serait enclin à encourager l'emploi de ces manœuvres. Ne compter que sur la justice de notre cause et sur l'exposé impartial au peuple du dossier de nos adversaires.

La presse libérale a annoncé avec une grande joie qu'une prétendue découverte de l'emploi de manœuvres corruptrices dans l'élection de Colchester avait été faite.

M. Stanfield (le député conservateur récemment élu à Colchester, N. E.,) a déclaré que si l'accusation était fondée il abandonnerait son siège, même si les actes reprochés avaient été commis à son insu, sans son consentement personnel ou celui des membres de son comité. La cause est encore devant les tribunaux, il serait inutile d'assumer de plaider par avance la culpabilité ou l'innocence des personnes qui sont accusées. Si des conservateurs ont mal agi, je les dénonce et je les tiens responsables de ces actes, et je déclare, de plus, qu'ils devraient être punis avec la plus grande sévérité. L'homme qui a recours à des manœuvres corruptrices pour les prétendus intérêts de notre parti, n'est pas un véritable ami du parti. Si nous prêchons la pureté politique et si nous pratiquons le corruption nous sommes dignes du plus grand mépris.

(*M. Borden, le 14 sept.. à Halifax.*)

A l'Enclos

MUNICIPALITÉ DE MORRIS

Mis à l'enclos, dimanche, le 13 septembre, un vieux cheval noir, le front blanc. Aucune autre marque.

JOSEPH BERTELETTE,
Gardien d'Enclos.

Pour le 4 octobre

Grande Parade Catholique, dimanche, 4 octobre 1908, à l'occasion de la Consécration de la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface. Paroisse de Saint-Boniface. Mgr Dugas, P. A. Commissaire Ordonnateur: Maire Bleau.

INSTRUCTIONS AUX MARCHEURS

1.—Les hommes de la paroisse de Saint-Boniface

2.—Tous les membres sont priés de porter la médaille-souvenir, qu'ils peuvent à raison de 25 cents, se procurer soit chez le curé de la paroisse ou au comité paroissial de la Fédération Catholique.

3.—Les Sociétés Catholiques ne marcheront pas en corps dans les rangs de la parade, mais comme paroissiens seulement.

4.—Aucun costume particulier n'est requis afin que tous puissent prendre part à cette grande parade.

5.—Les voitures ne sont pas admises dans les rangs de la procession; tous doivent marcher.

1.30 heure, p. m., est l'heure fixée pour le départ; que tous soient prêts.

6.—Le Commissaire ordonnateur a reçu toutes les instructions nécessaires à l'organisation de la parade. Si les ordonnances sont bien suivies, toute confusion sera évitée.

Un endroit spécial sera réservé dans la Cathédrale pour ceux qui marcheront dans les rangs de la procession.

7.—Le Lieutenant Colonel Foster Bliss, le grand chef organisateur de toute la parade, sera à son bureau au Catholic Club, sur l'Avenue Portage, tous les soirs de la dernière semaine, de 8.30 à dix heures. Tel. 1091.

Leurs Grandeurs Mgr A. Langevin, O. M. I., Archevêque de Saint-Boniface et Mgr Shanley, de Fargo, adresseront la parole après la cérémonie.

APPEL AUX CATHOLIQUES

Tout vrai catholique, âgé d'au moins seize ans, doit se faire un devoir de prendre part à cette grandiose manifestation, afin de commémorer un des plus beaux événements de l'Eglise Catholique dans l'Ouest. Par là nous ferons voir notre union et notre force.

Les hommes de la paroisse de Saint-Boniface et les cadets du collège, fanfare en tête, s'assembleront sur l'avenue Provencher, à 1 heure, p. m, et à 1.30 heure marcheront via Broadway Bridge, Water St., Main St., jusqu'à Sutherland Ave, Est. Leur point de rendez-vous sera sur l'avenue Sutherland Est regardant l'Ouest de manière à ce que la tête de la procession soit en ligne avec la rue Main.

Au Collège

Le R. P. Filiatreault, S. J., a été fait recteur du collège de St-Boniface, en remplacement du R. P. Jacques Dugas, qui assume d'autres devoirs au scolasticat de l'Immaculée Conception à Montréal.

Le R. P. Dugas laisse ici un très sympathique souvenir. Il a eu avant son départ l'immense bonheur de contribuer efficacement à la récente découverte du fort St-Charles et des ossements vénérés du Père Aulneau et de Jean-Baptiste de La Vérendrye.

Nous présentons nos hommages de bienvenue au nouveau recteur, le R. P. Filiatrault; l'éminent religieux se retrouve ici bien chez lui, puisqu'il a autrefois enseigné au collège.

Nous saluons aussi la présence au milieu de nous du R. P. Lecompte, le provincial des Jésuites au Canada.

Chez Nous et Autour de Nous

—Le nouveau bureau de poste de Winnipeg a été ouvert au public lundi.

—M. Romain Bertrand est parti samedi pour une promenade dans l'Est.

—ON DEMANDE: une servante, chez madame Bernier, 147 avenue Provencher.

—Les trains du Grand Tronc Pacifique fonctionnent régulièrement depuis lundi, entre Winnipeg et l'extrémité ouest de la ligne.

—Mademoiselle Prendergast, fille de monsieur le juge Prendergast, est actuellement en promenade à Régina, l'hôtesse de madame Forget, à la maison gubernatoriale.

—Tous les citoyens qui désirent faire de l'illumination par électricité le 4 octobre prochain sont priés de bien vouloir notifier son Honneur le Maire d'ici à vendredi soir, le 25 du courant.

—Madame P. E. Beauchamp et mademoiselle Rita Beauchamp sont de retour à Saint-Boniface depuis lundi, après une promenade [illegible] aussi arrivé de Montréal, en même temps, M. Michel Perrault, frère de madame Beauchamp.

—Un ouvrier français de Saint-Boniface, employé aux usines du C. P. R., pendant la grève, a été poursuivi jusqu'ici mercredi soir, par un gréviste. Le gréviste lui a asséné un coup de poing sur la tête et a dû payer $20 d'amende en cour de police le lendemain matin, devant M. le magistrat Turenne.

—Les membres de la Commission des chemins sont partis de Winnipeg samedi, en route pour Saskatoon. Avant son départ, la Commission a fait un ordre interdisant au C. P. R. de bâtir sa gare sur l'avenue Provencher, tel que le voulait la compagnie. MM. Bernier, Knott & Bernier représentaient la ville de Saint-Boniface.

Comment on fait un bon billet de banque

Il est facile d'imaginer que les progrès des méthodes photographiques ont mis aux mains des faussaires des moyens nouveaux pour exercer leur coupable industrie. La "Photo-Gazette" nous dit quelles sont les précautions les plus récentes prises pour entraver l'oeuvre des malfaiteurs.

Si la fraude est habile, la Banque de France s'ingénie à l'être encore davantage et à dérouter celle-ci par la composition de la pâte à papier de ses billets, de leurs couleurs, et de leur dessin, et par des combinaisons de chiffres. Elle fait appel aux lumières des chimistes les plus savants comme le fut Marcelin Berthelot longtemps son conseil et au prestigieux talent des artistes les plus éminents.

D'après une information qui fait le tour de presse, elle tient prêt, pour remplacer les vignettes bleues et roses en circulation, un nouveau type de billets de mille francs dont le dessin a été composé par le peintre François Flament, et un type de billet de cent francs qui est l'œuvre fort belle du peintre Luc-Olivier Merson.

Ce qui va caractériser ces nouveaux billets, c'est qu'ils seront d'une grande richesse de coloration qui en fera de véritables petits tableaux. Ils sont en quatre couleurs. Jusqu'ici la couleur bleue avait été adoptée parce qu'elle était réfractaire à la photographie, mais la photographie a fait tant de progrès dans ces derniers temps que, par l'emploi de certains dispositifs, les faussaires en sont arrivés à prendre des clichés du billet actuel, malgré sa nuance azurée. La couleur, qu'elle qu'elle soit, n'est donc plus un obstacle à la contrefaçon, néanmoins, on espère la rendre plus difficile par la multiplication des couleurs.

Les précautions qui chez nous sont prises pour dérouter la contrefaçon; sont inouies, et, cependant, il y a des faussaires si habiles que des caissiers de la Banque de France ont été parfois abusés par l'imitation.

Le motif du billet est d'abord peint par l'artiste, puis réduit par la photographie et confié au burin du graveur. La pâte à papier est fapriquée devant des commissaires spéciaux qui, dès que le travail est terminé, emportent la planche où est gravé le filigrane de fond. L'impression est faite dans les locaux mêmes de la Banque, rue de La Vrillière, et la surveillance est telle qu'aucune fuite n'est possible et, d'ailleurs, jamais on n'en signala.

A la Banque, l'épreuve des billets est faite au moyen d'un stéréoscope de disposition ingénieuse dans lequel on place deux billets. Si tous les deux sont vrais, leurs images se confondent et on n'en voit qu'une seule dont toutes les parties sont dans le même plan. Si, au contraire on regarde deux billets qui ne proviennent pas de la même planche, les deux images ne coincideront pas exactement car dans le cas même de l'imitation la plus parfaite, la forme et la position des caractères et les autres détails présenteront toujours quelques différences que le stéréoscope fait clairement apparaître, par une mise en relief qui ne laisse aucun doute.

Cité de Saint-Bonface

Avis est par le présent donné qu'une cour sera tenue, conformément aux dispositions de la Charte de St. Boniface, par Son Honneur le Juge de la Cour de Comté de St. Boniface, dans la chambre du conseil, le troisième jour d'octobre 1908 à dix heures de l'avant-midi pour entendre et décider les différentes plaintes d'erreurs ou omissions dans la liste des électeurs de la dite Cité pour 1908.

Toutes personnes ayant affaire à la dite cour sont requises d'y assister au lieu et à l'heure ci-dessus mentionnés.

Daté ce 15 septembre, 1908.

J. A. F. BLEAU, Maire.

City of Saint-Boniface

Notice is hereby given that a court will be held, pursuant to "The St. Boniface Charter" by His Honor the Judge of the County Court of St. Boniface at the council chamber, on the third day of October 1908, at ten o'clock in the fore-noon, to hear and determine the several complaints of errors and omissions in the list of electors of the said City for 1908.

All persons having business at the said court are required to attend at the said time and place.

Dated this 15th. day of Sept, 1908

J. A. F. BLEAU, Mayor.

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

3

II

Il allait à grandes enjambées, sautant par-dessus les massifs d'ajoncs, piqué au jeu, sans doute, en apercevant cette vraie petite elfe grimpée en haut du sentier. Elle était déjà repartie, après avoir jeté au garçon un joyeux: " Impossible de m'atteindre !" et elle arrivait le nez au vent, ses cheveux à demi dénoués s'envolant autour de son visage sous les rafales, devenues furieuses ; l'une d'elles, même, lui enleva son chapeau sans qu'elle parût s'en douter, et triomphante, adorablement grisée par l'excitation de la course, elle apparut sur la grande route, juste devant moi. Ses joues étaient pourprées et la peau toute moite sous le frissonnement des petites mèches folles de sa nuque et de son front ; un souffle rapide entr'ouvrait ses lèvres, fraîches à faire rêver de folies, et dans ses grandes prunelles noires dansait une flamme de plaisir dont le reflet avivait l'éclat du visage, d'une irrégularité piquante, gamine et délicieuse.

Elle n'avait pas eu soupçon de ma présence jusqu'alors. Se trouvant subitement à quelques pas de moi à peine, elle fit un léger "Ah !" de surprise qui s'étouffa tout de suite : car au moment même, un éclair aveuglant déchirait les nuages massés sur nos têtes, suivi aussitôt par un formidable roulement de tonnerre. Elle eut un sursaut effaré et appela, tout en replantant au hasard son peigne dans l'épaisseur de ses cheveux ondés :

—Corentin, Yves, sauvons-nous! Vite!... Nous allons être mouillés !

Ils allaient l'être—et moi aussi ! par ma faute, ma très grande faute, en punition de ma curiosité... Et mouillés d'importance! Cela ne faisait plus l'ombre d'un doute ; le ciel s'ouvrait pour jeter sur nos têtes une véritable trombe. Les garçons, à leur tour, surgissaient sur la route. Le brave Corentin, sans rancune de sa défaite, apportent le chapeau abandonné par sa propriétaire, qui semblait n'en avoir cure, mais l'averse s'abattant sur ses cheveux dut lui donner la pleine conscience qu'elle était nu-tête, car promptement elle replaça son chapeau au petit bonheur, tandis que j'ouvrais, avec une rapidité analogue, le parapluie que j'avais emporté, grâce à mon flair d'animal civilisé... J'en étais presque honteux en voyant ma jeune Atalante arrosée à la façon des fleurs dont elle avait l'éclat. L'aisance avec laquelle elle supportait l'assaut de cet formidable douche me remplissait d'admiration pour sa vaillance et de mépris pour le soin que je prenais de mon individu...

Entre nous, je me sentais positivement grotesque, cheminant d'un pas vif et digne [illegible] était bien héroïque, car il pleuvait... oh ! combien ! sur cette route sans abri, bordée seulement de hauts sapins, insuffisants en la circonstance. En offrir une partie n'était pas sans charme, mon vieux Pierre. Mais savais-je comment je serais reçu ? Ma courtoisie, ma discrétion, et mon égoïsme se livraient une bataille acharnée pendant que, devant moi, mon inconnue courait entre ses deux gardes de corps. Je voyais l'eau marbrer peu à peu son corsage rose... Alors je pensais qu'il est des moments où les convenances doivent s'effacer devant les lois de la simple humanité, et à l'aide de quelques enjambées considérables, je rattrapai le groupe et appelai :

—Mademoiselle !

Elle se détourna. Je vis les grands yeux faits d'ombre et de lumière s'arrêter sur moi tout étonnés, avec un regard d'enfant.

—Mademoiselle, la pluie tombe avec une telle force que je vous prie de me faire l'honneur d'accepter l'abri de mon parapluie.

L'expression de surprise devint plus accusée encore. En même temps, elle eut un geste d'épaules insouciant :

—Merci, monsieur. Ça m'est égal d'être mouillée !

Je m'en doutais déjà depuis quelque temps. Mais je n'eus pas même le loisir de lui répondre, car un coup de tonnerre éclata, tellement strident que tous les quatre nous tressautâmes. Corentin, qui n'était pas la vaillance même, se rapprocha de sa sœur et j'entendis vaguement la voix du grand Yves prononcer :

—Arlette, tu ferais mieux d'accepter la proposition de monsieur, mon père sera tourmenté de savoir que tu as reçu l'orage !

Arlette ! Que vous semble de ce vieux nom appliqué à cette toute jeune créature?

Probablement, le père de Mlle Arlette était une puissance pour elle,—encore qu'elle eût une bouche volontaire tout à fait significative, car à sa seule évocation elle vint docilement se ranger à mes côtés. Et de plus belle, nous nous mîmes à courir sur la route au bas de laquelle on distinguait, enfin ! la bonne ville de Douarnenez noyés sous ce nouveau déluge.

Près de moi, Mlle Arlette volait silencieusement; son regard vif errant de droite à gauche, sans d'ailleurs s'arrêter sur ma chétive personne, mais bien, de temps à autre, sur quelque brins de chèvrefeuille glissés dans sa ceinture, dont le parfum m'arrivait par bouffées. Je la voyais seulement de profil ; une mèche rebelle, tout dorée retombait bouclée sur sa tempe gauche, balancée par le vent, et à toute minute elle la rejetait en arrière d'un geste impatient.

Les deux garçons galopaient à grandes jambes.

Dans notre course échevelée, je demandai à ma campagne :

—Veuillez me dire, mademoiselle, où je dois vous conduire.

—Nous arrivons... Là!... Dépêchons-nous ; dans une seconde, nous allons être à l'abri !

Se dépêcher devait lui être familier, car elle s'en acquittait à merveille. Je la suivais tout juste, moi qui n'avais pas sa légèreté de petite fille. Les garçons s'engouffrèrent dans l'allée d'un jardin enserré par une grille. Mlle Arlette s'élança et moi à son exemple, m'efforçant de la protéger de mon mieux contre la grêle, qui nous cinglait maintenant. Elle gravit d'un bond les marches glissantes d'un petit perron, atteignit le seuil d'une porte étroite et haute. Là je m'arrêtai discrètement. Mais sa voix résonna presque impérative :

—Entrez, monsieur, entrez donc vite !

Et j'obéis, poussé d'abord par l'instinct qui nous porte à chercher un abri quand il pleut, et ensuite par la curiosité de savoir qui était cette jeune sylphide. Alors, je me trouvai en présence d'une grosse *bourledea* aux joues de pomme d'api qui en langue bretonne, fulminait d'importance contre le grand Yves et l'infortuné Corentin, leur montrant d'un geste courroucé la trace de leurs pieds boueux sur les dalles du vestibule. A ma vue, elle s'arrêta court, avec un air de se demander quel était l'audacieux personnage qui se permettait de pénétrer ainsi tout trempé dans un logis étranger ; et sa mine était tellement significative, que j'eus envie de lui adresser bien platement des excuses et de filer vers Douarnenez.

Mais Mlle Arlette me répétait :

—Entrez donc, monsieur.

Et sans plus d'hésitation, j'entrais. Elle avait fait un mouvement pour ouvrir une porte près d'elle—un sanctuaire que je devais être indigne de connaître, car la farouche matronne eut un geste d'indignation et prononça en breton quelques mots de ce ton furieux qui semblait lui être familier ; sans que d'ailleurs Mlle Arlette en parût le moins du monde troublée. Une ondée pourpre monta seulement vers ses joues rosées, le pli volontaire de ses lèvres s'accentua et, redressant sa petite tête elle dit, la main sur le bouton de la porte :

—Je *veux*, moi ! Mon père est-il là ?

—Non, grommela en *français*, cette fois, cette terrible bourledeu. Non, M. le docteur n'est pas rentré.

M. le docteur ! Je dressai l'oreille. J'étais chez un docteur à Douarnenez ! Louise, les Turcs sont éminemment sages : on n'échappe pas à sa destinée, et la voix du sang n'est pas ce qu'un vain peuple pense...J'interrogeai aussi respectueusement que possible :

—Veuillez m'excuser, mademoiselle, de vous adresser cette question ; mais ne serais-je pas chez le docteur Morgane ?

—Bien entendu ! fit Mlle Arlette Morgane qui a la bonté de m'offrir l'hospitalité en ce moment ?

—Oui, fit-elle encore, du même accent de surprise extrême Je suis sûr qu'en ce moment ma petite apparition du Pouldavid commençait à croire que l'orage avait troublé ma cervelle. Oui je suis Arlette Morgane :

Et, sans cérémonie, elle acheva naivement :

—Pourquoi me demandez-vous cela ?

—Pour avoir l'honneur, mademoiselle, de me présenter à vous comme voisin, cou-

Un arbre geant en Californie

A SUFFI POUR LA CONSTRUCTION D'UNE EGLISE

San Francisco Cal, 12,—Il existe a Santa Rosa, en Californie, une église unique dans l'univers. Un seul arbre a suffi pour la construire. On serait peut-être tenté de croire que cet édifice pourrait être mis sous un bocal. Ce serait une erreur ; en déhors de la nef principale, dont la superficie est de vingt-sept mètres de long sur treize de large, l'élite des fidèles peut également se réunir dans deux grandes salles, soit pour assister à des conférences, soit pour délibérer sur les intérêts de la communauté. La première de ces salles peut contenir quatre cents personnes assises et la seconde quatre-vingt dix. Ajoutons un cabinet de travail réservé au pasteur et toutes les dépendances nécessaires à un édifice affecté au culte.

"Dans tout ce monument, dit une revue américaine, il n'est pas une poutre, pas une latte, pas une cheville qui ne provienne du même arbre géant, et quand le travail fut achevé il restait encore beaucoup de bois qui n'aivait pas été employé.

"Les hommes de science qui ont examiné cet arbre monumental ont évalué son âge à plus de deux mille ans"

NOTES LOCALES

—Madame Ulric Lambert donnera des leçons de peinture à l'eau et à l'huile. S'adresser au No 114 rue Aulneau, Saint-Boniface.

—M. Wilfrid Jacques nous prie d'annoncer qu'il a ouvert une boutique de forge sur l'avenue Taché, Norwood. Il sollicite le patronage de ses amis et du public en général.